

2ème ACCUSATION

Je vous accuse d'avoir tenu secrètement une enquête sur mon compte à Chicoutimi, le 26 janvier 1882, à mon insu et à l'insu de mon évêque, sans aucune autorisation quelconque d'aucun de nos supérieurs ecclésiastiques. Je vous ai amplement prouvé cette accusation dans ma lettre du 15 novembre dernier, en vous citant les documents nécessaires à ce sujet.

Dans votre réponse, vous me dites :

“ Les lettres de Mgr. l'archevêque et de M. O'Brien “ que vous citez vous-même doivent suffire à vous “ convaincre que, sur ce point encore, ce n'est pas moi qui “ vous ai calomnié.”

Pardon, vous m'avez calomnié en ce sens qu'à Québec, avec la charité exemplaire qu'on leur reconnaît, certains prêtres se sont empressés, avec un zèle digne d'une meilleure cause, de répandre les plus noires calomnies sur mon compte et pour cela les *bonnes gens* s'appuyaient sur votre enquête.

Ils ont eu soin d'en cacher les résultats, avec un religieux silence.

En voulez vous la preuve, lisez la déclaration suivante :

“ Que vous êtes un ivrogne, en parlant de Mgr. “ Chs. Guay, de la première espèce, que quand “ vous êtes allé sur la côte du nord, le capitaine a été “ obligé de mettre la boisson sous clef, que vous étiez tous “ jours ivre. Qu'on avait des enquêtes contre vous de l'é- “ paisseur de trois pouces. Que c'était Mgr. Racine de “ Chicoutimi qui avait rapporté ces choses.”

Cette déclaration a été assermentée, le 25 juillet 1883, devant M. Bourget, C. C. S.

Ce sont des prêtres qui ont dit ces choses, remarquez-le bien, et ils s'appuyaient sur votre enquête.

Vous devez voir quelles ont été les conséquences de votre enquête.

Ces calomnies ont été dites et répétées par mille et

un
vra
a t
mo
lom
cap
obli

“ gn
“ Gr
“ ple
“ per
“ con
“ le
“ con

teurs
des p
lomi
votre

“
“ me
“ Mgr
“ à Q

V
enquê
qu'on
faits c

V
de por
avait c
qui s'o
Vo
accusé,